15-9 ATTESTATION DE CAPACITE DE TRANSPORT ROUTIER LEGER DE VOYAGEURS DE 9 PLACES

Contenu pédagogique

Voir programme détaillé de chaque organisme en PJ.

OBJECTIF

Se préparer et passer l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, y compris le conducteur

PUBLIC CONCERNÉ

tout public

PRÉREQUIS

aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie basée sur la mise en situation professionnelle. Mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées et études de cas. Ressources pédagogiques pour les stagiaires : Guide de capacité professionnelle Transport de personnes (Code : FP...

DURÉE